

## **Mémoire de plaidoyer en faveur de la diversification des opportunités d'emploi pour la jeunesse de la région d'Agadez au Niger**

Dans le cadre de la mise en œuvre de son projet « **Jeunesse Citoyenne II** » Le Cercle de Réflexion et d'Action pour un Développement Local Innovant « **CERCLE-DEV** » a organisé le Symposium régional pour la diversification des opportunités d'emploi de la jeunesse d'Agadez le mercredi 03 juillet 2019 dans la salle de réunion de la MJC d'Agadez.

Le Symposium a regroupé 63 acteurs : étatiques, des structures locales traditionnelles de soutien aux jeunes, les structures de formation des jeunes, les organisations de développement et de la société civile qui œuvrent dans la promotion de la jeunesse élargi au secteur privé intervenant dans le domaine de l'entrepreneuriat des jeunes, les organisations des jeunes, les jeunes leaders et entrepreneurs.

**Les objectifs spécifiques poursuivis, à travers le symposium, sont les suivants:**

1. Faire le diagnostic de la problématique de l'accès à l'emploi des jeunes dans la région d'Agadez ;
2. Découvrir les dispositions réglementaires en matière de l'emploi et l'entrepreneuriat en vigueur dans la région et au Niger, ainsi que les opportunités en matière de politiques publiques relatives à l'autonomisation de la jeunesse nigérienne ;
3. Partager des exemples d'expériences et initiatives en cours en matière de la diversification des opportunités d'emploi de la jeunesse dans la région;
4. Susciter des réflexions pertinentes, en vue d'améliorer l'adéquation entre les opportunités d'emplois, les attentes et les besoins des jeunes ;
5. Lancer un plaidoyer régional en faveur de la diversification des opportunités de l'emploi des jeunes dans la région d'Agadez.

A l'issue des échanges et les réflexions sur les pistes porteuses pour la diversification des opportunités d'emploi des jeunes de la région d'Agadez, les axes suivants ont été retenus pertinents et des propositions concrètes pour leur développement ont été formulées :

### **1- De l'approche d'identification des jeunes :**

- Adapter au contexte régional les critères de sélection des jeunes en lien avec l'âge, l'équité dans le ciblage géographique, la prise en compte de la dimension genre.

- Implication des responsables des structures CCAJ, CRJ, plates formes, Association des sans emplois (Mairie), Fadas, les chefs de quartiers pour éviter les frustrations ;
- Faire des entretiens a priori pour tester la motivation des jeunes candidats à la formation professionnelle.

## **2- Du Ciblage des filières à fortes potentialités économiques:**

- Adapter l'offre de formation professionnelle des jeunes au besoin du marché sur la base des études sur les filières porteuses (formation qualifiante) ;
- Moderniser l'artisanat ;
- Revaloriser le tourisme locale ;
- Revaloriser les filières porteuses négligées : Transformation produits agricoles et de l'élevage ;
- Professionnaliser les activités culturelles ;
- Identifier et faire la promotion des emplois verts.

## **3- De la redynamisation du cadre de concertation régionale de la formation professionnelle :**

- Elargir à d'autres acteurs tels que les institutions de micro finances et les entreprises privées ;
- Elaborer une politique nationale de l'insertion des jeunes ;
- Créer une centrale de suivi des trajectoires d'insertion des jeunes par catégories (formés, en stage etc...);
- Identifier les besoins en formation sous forme d'une base de données ;
- Mettre et suivre un mécanisme de mise en synergie des différents intervenants.

## **4- La pertinence et l'efficacité des plates formes :**

- Redéfinir les cahiers de charges des plateformes pour les rendre plus efficaces et mieux inclusives ;
- Renforcer les capacités techniques des plates formes pour jouer le rôle d'accès à l'information pour les jeunes.

## **5- Du suivi- évaluation et capitalisation des expériences :**

- Mettre en place un dispositif de suivi et évaluation ;
- Elaborer des répertoires d'opportunités d'affaires ou d'emplois disponibles par région/localité ;
- Au delà des kits : Mise en place de stratégies de suivi (indicateurs de performance) ;
- Impliquer les services techniques dans le suivi.

## **6- De la prise en compte des besoins spécifiques des jeunes dans les politiques publiques de l'emploi et de l'entrepreneuriat des jeunes :**

- Alléger les charges fiscales pour les jeunes entrepreneurs ;

- Identifier les filières à fort potentiel économique du monde rural en tenant compte des spécificités des communes ;
- Créer et actualiser la base de données régionale des jeunes formés et leur trajectoire d'insertion professionnelle ;
- Actualiser le cadre et opérationnaliser les espaces d'informations et orientations de l'ANPE et leur élargissement au niveau des départements;
- Réaliser des études pour orienter l'offre régionale en formation en adéquation avec le marché de l'emploi ;
- Mettre en place une politique de valorisation des acquis de l'expérience des jeunes ;
- Intégrer la formation en entrepreneuriat dans les programmes d'éducation nationale ;
- Développer la créativité et la compétitivité chez les jeunes entrepreneurs dans la perspective d'aller au-delà vers l'entrepreneuriat professionnel.

**7- De la revalorisation de la représentativité des jeunes :**

- Sensibiliser les jeunes pour une prise de conscience sur l'esprit collectif et de représentativité ;
- Renforcer les capacités des structures de la jeunesse (vie associative, technique de communication, rôles et tâches des organisations, participation citoyenne etc) ;
- Elaborer une stratégie globale de communication pour les organisations des jeunes ;
- Initier des mesures d'encouragement et d'incitation à la performance entrepreneuriale ;
- Renforcer les capacités des jeunes sur les techniques de recherche d'emploi en ligne ;
- Faire la promotion des entrepreneurs modèles.

**Fait à Agadez, le 03 juillet 2019**

**Le Symposium régional.**